

# L'infirmière-assistante CC CRS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **85 (1976)**

Heft 6

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683826>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'infirmière-assistante CC CRS



La profession d'infirmière-assistante CC CRS (certificat de capacité de la Croix-Rouge suisse) pose des exigences, mais elle offre un champ d'activité très varié. C'est une profession qui convient à toutes celles et à tous ceux qui aiment à s'occuper de malades ou autres personnes ayant besoin de soins: personnes âgées, handicapées, etc. L'infirmière-assistante CC CRS doit posséder bien entendu des connaissances professionnelles, mais elle doit avoir aussi un sens aigu de ses responsabilités, de l'intérêt pour les problèmes humains et un bon esprit d'équipe. Vu le nombre sans cesse croissant de personnes âgées et infirmes dans notre société, l'activité de l'infirmière-assistante CC CRS prend de plus en plus d'importance. Dans les hôpitaux, les homes pour malades et les organisations de soins à domicile, l'infirmière-assistante travaille en étroite collaboration avec l'infirmière diplômée. Elle exerce son activité professionnelle de manière autonome dans les homes pour personnes âgées et malades chroniques, les maisons de convalescence et les foyers pour adultes ou enfants handicapés. En quoi consiste en fait son activité professionnelle? L'infirmière-assistante est avant tout «soignante», c'est-à-dire qu'elle veille au bien-être physique et

moral des personnes qui lui sont confiées. Elle s'efforce d'être un trait d'union entre le malade et ses proches et de créer autour du malade une atmosphère agréable et bienfaisante. Elle collabore aux soins quotidiens et contribue par sa sollicitude et ses encouragements à faire progresser le patient en l'aidant à retrouver la plus grande indépendance possible. Elle donne les soins qui lui ont été enseignés pendant les dix-huit mois ou les deux ans de sa formation, notamment les soins de base (qui consistent à faire la toilette des malades, leur donner les repas, faire les lits, etc.), des soins préventifs, ainsi que certains soins thérapeutiques. La thérapie d'animation, qui joue un rôle important pour la réintégration du patient, entre aussi dans le domaine d'activité de l'infirmière-assistante qui la pratique seule ou sous la direction d'une physiothérapeute ou d'une ergothérapeute.

Cette énumération brève et incomplète donne une idée de la grande diversité des tâches de l'infirmière-assistante CC CRS et montre que celle-ci doit répondre à de hautes exigences, et cela pour le bien de ses malades, afin qu'elle soit en mesure de les soigner avec toute la compétence nécessaire. ■

*L'heure du repas. Avant d'apporter son plateau au patient, l'infirmière-assistante doit contrôler qu'il va bien recevoir la nourriture qui lui convient s'il a besoin d'un régime et que les mets sont présentés de manière appétissante.*

*Le rapport de service journalier. En tant que membre de l'équipe soignante, l'infirmière-assistante participe à toutes les discussions se rapportant au travail. Elle fait part de ses remarques relatives aux patients qu'elle soigne et dont elle s'occupe.*

